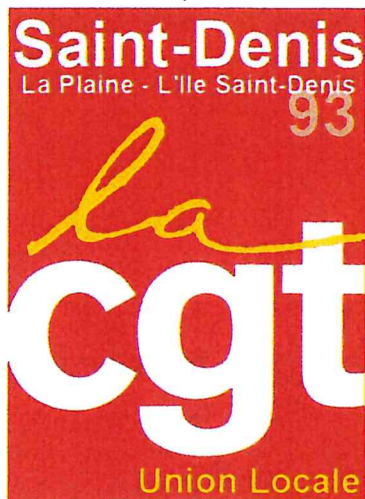




REFORME DES RETRAITES

Ce qui nous attend ?

JEUDI 6 Juin à 17 heures

Bourse du Travail de Saint-Denis

Salle Louise Michel

Rencontre avec

Gilles Oberrieder, CGT secteur confédéral retraite

Christiane Marty, ATTAC, Fondation Copernic

**Débat organisé par l'Union locale CGT de Saint-Denis, La Plaine,
L'île Saint-Denis**

Décortiquer les véritables objectifs de la réforme Macron

Un système plus équitable ? Assurer l'équilibre financier ?

Vers un régime universel ? Préserver la solidarité ?

Un véritable Big Bang !

NOTRE
SYSTEME

DE RETRAITE

est trop
généreux selon le
gouvernement ...

Aujourd'hui, le montant de la retraite est calculé sur les vingt-cinq meilleures années pour les salariés du privé, sur les six derniers mois pour les fonctionnaires.

Demain, le calcul se fera sur les points achetés tout au long de la carrière, y compris dans les périodes difficiles de petit salaire, de temps partiel ou de chômage.

Les pension de retraite risque de baisser pour cause une réforme pour faire des économie .

La retraite en France consiste en un système de retraites fondé pour l'essentiel sur le principe de la répartition, les cotisations sociales des actifs servant à payer les pensions versées aux retraités.

Il y a :

- ceux qui veulent conserver le système tel qu'il existe,
- ceux qui veulent le réformer partiellement
- et ceux qui veulent une remise à plat du système avec l'instauration d'un régime par points

Ensemble



Parlons en !!

Le calcul mécanique d'une retraite par point peut se traduire par **une réduction** du montant **des pensions**.

Ce dernier ne sera, en outre, connu qu'au dernier moment car chaque année le gouvernement et le Parlement pourront agir sur la valeur du point. La mise en place d'une décote **pénalisera les salariés** qui ne sont déjà plus en activité au moment de faire valoir leur droit à la retraite.